

ACTUALITES

Les ravageurs

Pucerons, acariens tétranyques
A surveiller

Cicadelles
Présence sur différents végétaux
sous abri

Dégâts de cèphe sur *Pyrus*

Différentes chenilles défoliatrices
en pépinière

Ravageurs du réseau de piégeage :

Duponchelia fovealis
Tordeuse européenne de l'œillet
Pyrale du buis
Installer les pièges

Les maladies

Oïdium
Pépinière : présence localisée
sous abri sur *Hydrangea*, *Spirea*,
Photinia

Informations diverses

- Arrêté du 04/09/20 relatif à l'information préalable devant être délivrée aux acquéreurs de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine
- Les abeilles butinent, protégeons-les
- Ecophytopic
- Liste des produits de biocontrôle du 12/04/21

Accéder au
site de la
Surveillance
Biologique du
Territoire en
cliquant [ici](#)

Ravageurs à surveiller

Pucerons : à surveiller

Cultures florales : des foyers de pucerons sont signalés par endroit mais ils sont maîtrisés.

Pépinières : des populations sont relevées sous abri et en extérieur notamment sur *Camellia*, *Hibiscus syriacus*, *Malus*, *Photinia*, *Rosa*, *Spirea*.

Gestion du risque : surveiller régulièrement les organes en croissance des cultures sensibles, l'arrivée des pucerons ailés, l'installation des premières colonies et l'activité des auxiliaires. Privilégier les moyens de biocontrôle.

Vigilance vis-à-vis des capacités virulifères de certains pucerons : *Aphis gossypii*, *Aphis spiraeicola*, *Aulacorthum solani*, *Macrosiphum euphorbiae*, *Myzus persicae*...

Reconnaître les principaux prédateurs de pucerons (photos ci-dessous)



Larve de coccinelle
[Info+ coccinelles](#)



Coccinelle adulte

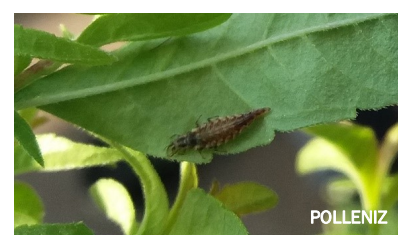


Larve de syrphé

[Info +](#)



Larves de cécidomyies aphidiphages



Larve de chrysope

Le parasitisme des pucerons par des hyménoptères [Info +](#)

Acariens tétranyques : à surveiller

Des foyers d'acariens tétranyques peuvent être présents.

Cultures florales : ils ont été relevés sur *Dipladenia*.

Pépinières : ils ont été signalés localement sur des jeunes plants de *Symphoricarpos* et *Leycesteria* sous serre.

Evaluation du risque : les acariens tétranyques profitent des conditions chaudes et d'une hygrométrie faible pour se développer. Surveiller les végétaux sensibles sous abri. Utiliser une loupe de poche pour visualiser les œufs et les formes mobiles (larves, adultes).

Dégâts : les acariens tétranyques sont des ravageurs qui se nourrissent en vidant les cellules des plantes. Ils possèdent pour cela des pièces buccales de type suceur. Les acariens colonisent généralement le revers des feuilles. Des décolorations correspondant aux plages de cellules vidées apparaissent alors sur la face supérieure des feuilles.

Lutte biologique : acariens prédateurs, cécidomyie prédatrice, coccinelle prédatrice, thrips prédateur.

Produits de biocontrôle : voir la dernière liste des produits de biocontrôle publiée le 12/04/21 [ICI](#)

Cicadelles : à surveiller

Les cicadelles sont observées sur différents végétaux sous abri notamment *Rosmarinus*, *Salvia*, *Thymus* et *Penstemon*.

Evaluation du risque : en piquant les feuilles, les cicadelles engendrent une dépréciation esthétique et un ralentissement de la croissance des cultures sensibles.

Les conditions climatiques chaudes et ensoleillées sont favorables à leur développement. Le risque s'amplifie avec l'augmentation des températures et des ambiances plus sèches.

Piégeage : panneaux englués rouges.



Panneau englué rouge pour la capture des cicadelles

Cèphes (*Janus compressus*) : symptômes sur *Pyrus*

Des dégâts liés à la présence de ce ravageur ont été observés sur poiriers. Pommiers, cognassiers du Japon et aubépines sont souvent concernés.

Le cèphe est un hyménoptère responsable de piqûres noires en forme d'hélice sur la partie terminale des pousses qui noircissent, dessèchent et s'arquent en crosse. Il ne faut pas confondre ces symptômes avec ceux causés par le feu bactérien. Ce ravageur peut être contrôlé en coupant les pousses attaquées.



Dégâts causés par le cèphe

Chenilles défoliatrices en pépinières

En extérieur, différentes espèces de chenilles peuvent occasionner des défoliations des jeunes feuilles et des apex (tordeuses, arpeuteuses, bombyx, hyponomeutes...). Le risque est à évaluer en fonction de la biologie des espèces de chenilles présentes et des cultures sensibles.



Chenille arpeuteuse et dégâts sur *Photinia*

Ravageurs suivis par le réseau de piégeage

• Pyrale du buis (*Cydalima/Diaphania perspectalis*)

Penser à installer les pièges à phéromone.

• Tordeuse européenne de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*)

Penser à installer les pièges à phéromone.

• *Duponchelia fovealis*

Penser à installer les pièges à phéromone.

Maladies cryptogamiques

Oïdium sous abri

Pépinière : l'oïdium a fait son apparition sur une culture d'*Hydrangea* sous abri. Il a également été relevé sur *Spirea* et *Photinia*.

Evaluation du risque : l'oïdium prolifère avec l'amplitude thermique entre le jour et la nuit et l'humidité des espaces de culture. A surveiller.

Prophylaxie : parmi les mesures de préventions culturales, proscrire l'excès d'engrais azoté, le confinement de végétation et distancer suffisamment les végétaux en culture hors-sol.

Biocontrôle : voir la dernière liste des produits de biocontrôle publiée le 12/04/21 [ICI](#)



Oïdium sur spirée

Info +
Ecophytopic

Dernières publications



Gérer autrement les oïdiums grâce à la génétique, des OAD et le biocontrôle

Les oïdiums, aussi appelés « blancs » étant donné leurs symptômes, sont des champignons Ascomycètes aériens ectophytes avec un mycélium qui se développe à l'extérieur des organes des plantes.

[Lire la synthèse](#)

Informations

• Réglementation sur les végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine

A compter du 1er juillet 2021, les distributeurs et les vendeurs de végétaux doivent informer les acquéreurs de certains végétaux des risques qu'ils sont susceptibles de présenter pour la santé humaine. Cette information doit être délivrée préalablement à la vente, qu'il s'agisse d'une vente au détail, d'une vente à distance, d'un achat public ou d'une prestation de services.

Arrêté du 4 septembre 2020 relatif à l'information préalable devant être délivrée aux acquéreurs de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine [ICI](#)

12 septembre 2020 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 25 sur 129

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 4 septembre 2020 relatif à l'information préalable devant être délivrée aux acquéreurs de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine
NOR : SSAP200953A

• Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et relisez attentivement [la note nationale Abeilles](#)

Note nationale BSV

ÉCOPHYTO
TOURNE ET ANNONCE
L'ÉVALUATION DES PRODUITS

Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAI¹, APCA², ITSAP-Institut de l'abeille³, ADA⁴ France et soumise à la relecture du CNE⁵.

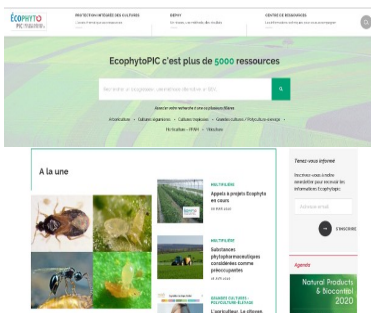
1. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Direction générale de l'information.
2. Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture.
3. Institut technique et scientifique de l'apiculture de la pollution.
4. Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.
5. Comité national d'expertise-conseil pour la sécurité alimentaire.

Credit photo : J. Julien (DGAI-SDQSPV), août 2019.

En butinant de fleur en fleur, les insectes pollinisateurs participent à la production de nombreuses cultures et contribuent ainsi à la qualité des récoltes. À l'échelle mondiale, 95 % des plantes à fleurs se reproduisent grâce à ces insectes auxiliaires, en particulier aux abeilles.

• EcophytoPic !

Retrouvez l'actualité sur la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#)



• Note de service DGAL/SDQSPV/2021-277 du 12/04/21 qui liste les produits de biocontrôle : retrouvez-là [ICI](#)

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2021 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Noémie JACQUEMIN – Polleniz - noemie.jacquemin@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Comité de relecture : AREXHOR PL, BHR, CAPDL, CNPH, POLLENIZ, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU.

Observateurs : horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers, formateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto